

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/11/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241105-138964-DE-1-1

**Séance du mardi 5 novembre
2024**

Date de mise en ligne : 07/11/2024

D-2024/341

certifié exact,

Aujourd'hui 5 novembre 2024, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 13H09 à 14H13 et de 17H58 à 18H06

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 11H35, Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H00, Monsieur Nicolas PEREIRA présent jusqu'à 13H09, Monsieur Monsieur Thomas CAZENAVE présent sauf de 12H10 à 14H13, Monsieur Francis FEYTOUT présent sauf de 14H13 à 16H00, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 11H49, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 12H43 et Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 14H18.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Attribution d'aide en faveur de l'association PIMMS Médiation Bordeaux. Adoption. Autorisation

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Programme Local Coordonné de Prévention 2019-2022, une convention pluriannuelle a été signée entre la CARSAT, la MSA, et la Ville de Bordeaux encadrant un partenariat pour le développement des réponses locales adaptées aux enjeux de prévention autour de la préservation de l'autonomie, de l'éducation en santé et du lien social et contribuant à structurer, rendre lisible et visible, une politique de prévention sur ces enjeux. Cette convention arrivant à échéance le 31 décembre 2022, un avenant a été signé afin de prolonger cette convention jusqu'au 31 décembre 2024.

Lors de sa séance du 13 juin 2024, la Commission d'Action Sanitaire et Sociale de la CARSAT Nouvelle-Aquitaine a attribué une subvention à hauteur de 50 847,86 € pour la mise en œuvre du programme prévisionnel 2024 à la Ville de Bordeaux, dont 9 000 € attribués à l'association PIMMS Médiation Bordeaux pour leur action « Le numérique c'est de la dynamique » visant à :

- lutter contre la fracture numérique (accompagnement dans l'accès aux droits, mise à disposition d'équipement informatique, autonomisation dans la gestion du numérique, ...);
- lutter contre l'isolement et recréer du lien social (en encourageant les seniors qui le peuvent à se rendre en temps voulu dans l'une des 2 antennes bordelaises du PIMMS Médiation ou à suivre un cycle de prévention proposé par l'ASEPT).

La Ville de Bordeaux propose donc de reverser à l'association PIMMS Médiation une subvention de NEUF MILLE EUROS (9 000 €).

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2024, chapitre 65, compte 65748 fonction 4238

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire procéder au versement de cette somme à l'association précitée ;
- Signer la convention et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Non participation au vote de Monsieur Matthieu MANGIN
ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 novembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Harmonie LECERF MEUNIER